

ARRETE MUNICIPAL
N°81-2025

Arrêté du 24 avril 2025

Objet : Réglementation stationnement 112 place de la République- déménagement

Le Maire de la Commune de MONTROND-LES-BAINS

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les pouvoirs qui lui sont conférés en matière de circulation et de police, articles L2212-1 et L2212-2,

Vu le Code de la Route, 1ère et 2ème parties notamment les articles 225,

Vu le décret n° 58-1217 et l'ordonnance n° 58-1216 du 15 décembre 1958 relatifs à la réglementation de la circulation,

Vu la demande de Mme Perreal

Considérant qu'il importe de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'éviter les accidents susceptibles de se produire lors de ces travaux d'aménagement de la voie verte

ARRETE

Article 1 :

Deux places de stationnement au droit du n°112 place de la République, seront réservées en raison d'un déménagement le vendredi 25 avril 2025 de 7 h à 18 h

Article 2 :

La signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques de la commune et l'arrêté sera affiché 72h à l'avance sur le lieu où se déroulent les travaux.

Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié aux services de Gendarmerie, le service de police Municipale, à M Perreal, et affiché en Mairie.

chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Monsieur Le Maire de Montrond-les-Bains,

Serge PERCET

